



**INSTITUT NATIONAL DE  
LA STATISTIQUE  
ET DE LA DEMOGRAPHIE**

OUAGADOUGOU, le 19 septembre 2005

.....  
**DIRECTION DE LA COORDINATION  
ET DE LA COOPERATION  
STATISTIQUES**

## **Rapport général de la session ordinaire du CNCS**

**Du 12 au 13 septembre à la RAN HOTEL SOMKETA (OUAGADOUGOU)**

Rapport provisoire

## INTRODUCTION

Les 12 et 13 septembre 2005 s'est tenue au RAN-Hotel à Ouagadougou, la première session ordinaire du Conseil national de coordination statistique (CNCS).

L'ordre de jour de la session a porté sur:

la validation des rapports d'études portant respectivement sur les statuts de l'INSD, un plan de formation du personnel statisticien et connexe et l'élaboration d'un schéma directeur informatique (SDI) au profit du système statistique national; la présentation de l'étude sur le « fichier des localités du Burkina Faso » et ; l'amendement de l'ensemble de ces documents et la formulation de recommandations et suggestions pour leur application.

La rencontre qui a été présidée par Monsieur Seydou BOUDA, Ministre de l'économie et du développement (MEDEV) a connu la participation de représentants de toutes les structures membres du CNCS. Elle a été également riche de la participation de M. LERRY, Directeur général du Centre d'appui aux écoles africaines de statistique (CAPESA) et de M. Birembo LOMPO, Directeur général adjoint de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT).

Après l'ouverture de la session par le MEDEV, les travaux se sont poursuivis en plénière au cours de laquelle les présentations des études ont été enrichies par des débats et des recommandations.

Les séances ont été présidées au tour à tour par :

M. Daniel BAMBARA, DGEP,  
M. Bonoudaba DABIRE, Secrétaire permanent du STC-PDES,  
M. Félix KABORE, représentant de la BECEAO.  
M. Bamory OUATTARA, DG-INSD,

Les modérateurs :

M. Birembo LOMPO, DGA-AFRISTAT,  
M. LERRY, DG-CAPESA,  
M. Bamory OUATTARA, DG-INSD,  
M. Hamissou KANO, DD/INSD

Les rapporteurs :

M. François ILBOUDO, DCCS/INSD, rapporteur général  
M. Boureima OUEDRAOGO,  
M. Edouard DOAMBA,  
M. Rigobert SOMDA.

## **I. LE MOT D'OUVERTURE DE LA SESSION**

A l'ouverture des travaux de la session, le ministre a souligné l'importance du CNCS et la nécessité de rendre son fonctionnement plus régulier. Il a ensuite rappelé les points à l'ordre du jour tout en insistant sur l'importance de chacun de ces thèmes.

Des statuts de l'INSD, il a souligné les difficultés liées à leur mise en œuvre. Cette situation n'est pas spécifique à l'INSD quand on considère ce processus dans les autres établissements publics de l'Etat (EPE). Le ministre a cependant reconnu que les statuts seuls ne peuvent pas résoudre définitivement les problèmes de l'institut. Par conséquent des aménagements internes au niveau de la gestion et de la répartition des ressources peuvent contribuer à améliorer la vie des agents.

Quant au Schéma directeur informatique, il a souligné que l'automatisation de la gestion des activités du système statistique national s'avère nécessaire et indispensable.

Concernant le plan de formation du personnel statisticien et connexe, le ministre a souligné que c'est une profession en constante évolution qui nécessite par conséquent une formation et un recyclage continu des professionnels. Il convient de former suffisamment des statisticiens pour faire face à la mobilité professionnelle. Etant donné que l'Etat restera toujours moins disant par rapport aux institutions internationales en matière de salaire, la formation pourrait être, selon le ministre, complétée par un mécanisme de compensation de l'Etat lors des départs de statisticiens.

Par rapport au fichier village, le ministre a rappelé que le gouvernement a déjà adopté ce projet et s'est engagé pour sa réussite car l'information disponible et de qualité au niveau des entités administratives de base permettra de répondre efficacement aux besoins des politiques de développement local. Il a conclu son intervention en encourageant les participants et en les invitant à bien amender les différents documents par des propositions constructives.

## **II- ETUDE SUR LES STATUTS DE L'INSD**

Le consultant, en la personne de monsieur Marcel OUATTARA a articulé sa présentation sur trois grands points, à savoir :

- l'objectif de l'étude,
- la méthodologie
- les résultats obtenus :

L'objectif de l'étude était de:

- Recenser et analyser tous les goulots d'étranglement qui entravent le bon fonctionnement de l'INSD ;
- Proposer des solutions, pour lever ces obstacles y compris des réaménagements ou le changement de statut ;

- Proposer des textes conséquents et adaptés à la situation d'un institut de statistique.

Le consultant s'est appesanti d'abord sur l'expérience des établissements publics de l'Etat (EPE) et des instituts nationaux de statistique des pays membres d'AFRISTAT. Ensuite il a utilisé le résultat d'un sondage d'opinions auprès du personnel de l'INSD pour mettre à nu les différents handicaps au bon fonctionnement des activités de l'INSD.

Les principaux goulots d'étranglements mentionnés par le consultant sont les suivants:

- La non considération des spécificités de l'INSD dans son statut particulier ;
- La non application de la règle de l'unité et de l'universalité budgétaires ;
- La non application du statut du personnel EPA aux agents de l'Institut depuis 2000 ; Ainsi, aucune amélioration des salaires n'est constatée par le personnel depuis l'érection en EPA ;
- La nouvelle grille non suffisamment motivante ou attrayante pour les statisticiens ;
- Les difficultés énormes et multiples de déblocage des fonds pour la réalisation des activités ;
- La réglementation et la limitation drastique des taux de rémunération pour les diverses activités (collecte des données, tournées de supervision ou de contrôle de terrain, etc.) à la lumière des textes applicables aux EPA.

Les solutions préconisées sont:

- Au plan institutionnel et financier, nous avons la mise en chantier de la présente étude sur les statuts de l'INSD ;
- Au plan des ressources matérielles notamment informatiques, nous avons l'élaboration d'un schéma directeur informatique pour le système statistique (étude finalisée) ;
- Au plan de l'insuffisance des ressources humaines, nous avons l'ouverture d'une filière de formation des cadres moyens de la statistique et de la dotation en bourses nationales de tous les candidats admis aux concours de statistique ;
- Le projet de réfection du bâtiment principal de l'INSD et la construction futur du nouveau siège de l'INSD ;
- L'adoption d'un schéma national de la statistique et d'un programme statistique qui seront mis en œuvre dans le cadre du Projet de Développement du Système Statistique National (PDSSN).
- Un ensemble de propositions de solutions dont un projet de contrat plan avec l'Etat et des propositions de motivation du personnel.

Le consultant a enfin formulé des recommandations et des propositions concrètes sur les orientations possibles et les réaménagements des statuts actuels de l'institut. Pour ce qui est des orientations possibles, il ressort que l'institut ne devrait pas retourner au statut de direction centrale, il ne doit pas non plus chercher à être une société d'Etat car cela présenterait trop de risques, les Établissements Publics à caractère

Scientifique, Culturel et Technique (EPSCT) et EPIC ne sont pas conseillés car cela est observé rarement dans les pays africains. La situation EPA est retenue mais cependant il faut procéder à des réaménagements par rapport à la contractualisation, aux opérations de recettes et au personnel.

Concernant l'aménagement par rapport à la contractualisation, le consultant a fait cas de deux articles qui devraient subir nécessairement des modifications Ce sont:

**Article 17 :** Les prestations de l'INSD et ses investissements font l'objet d'un contrat pluriannuel conclu avec le Ministère de l'Economie et du Développement et le Ministère des Finances et du Budget. Ce contrat définit les objectifs assignés à l'établissement et prévoit les moyens qui doivent lui être affectés.

**Article 18 :** Le Conseil d'Administration approuve le contrat mentionné à l'article 17, dont un compte rendu d'exécution lui est présenté chaque année.

Quant aux opérations de recettes, il a fait cas de l'article 47

**Article 47 :** Les ressources de l'INSD sont constituées :

- **des produits de ses prestations ;**
- **des subventions de l'État et de ses partenaires au développement ;**
- des subventions de toute autre personne publique ou privée ;
- des divers droits perçus en vertu des textes en vigueur ;
- des prêts contractés auprès des organismes financiers nationaux ;
- des revenus de toute nature des biens et immobiliers ;
- des dons et legs ;
- des produits divers.

Par rapport au personnel, trois articles doivent être revus

**Article 71 :** Dans le cadre de ses activités courantes, notamment la coordination statistique, l'organisation, la collecte, le traitement, l'analyse, la publication, la diffusion et l'archivage de l'information statistique, les personnels de l'INSD, en raison des sujétions particulières que ces activités requièrent, bénéficient d'indemnités et primes diverses dont la nature et les montants seront déterminés par le conseil d'administration.

**Article 72 :** Les professionnels de l'INSD, lorsqu'ils sont impliqués dans l'exécution des marchés (études, enquêtes etc..) par l'INSD au profit des tiers, bénéficient d'un intéressement qui sera déterminé par le Conseil d'administration.

**Article 73 :** L'ensemble du personnel bénéficie des ristournes sur les produits des prestations de l'INSD au profit des tiers autre que l'Etat. Le conseil d'administration détermine le niveau des ristournes.

Le consultant a conclu sa présentation en disant que les problèmes rencontrés par l'INSD sont de même nature que ceux que rencontrent les EPE et les autres INS des pays membres d'Afristat avec toutefois, dans le cas de cette institution une intensité plus accrue. Cependant la culture de la gestion publique axée sur la performance veut que les pouvoirs publics placent l'INSD au cœur des stratégies de développement du Burkina car aucune décision rationnelle et efficace ne saurait être prise en l'absence d'éléments d'aide à la décision.

A l'issue de son exposé, les participants ont posé des questions d'éclaircissement, et ont procédé à des amendements sur le document axés sur les statuts de l'institut. Il a été demandé au consultant :

- d'harmoniser la base de comparaison entre pays d'AFRISTAT et pays occidentaux: utilisé nombre de statisticiens pour 100 milles habitants pour les deux types de pays (page 34 du document).
- de remplacer un agent sur trois à la page 52 point 2 4 4 6 premier paragraphe par trois agents sur quatre car approximant mieux 73,3%
- d'améliorer l'article 17 pour éviter les additifs dans le futur; l'argument est de le rendre plus général
- de faire ressortir la place de l'agence comptable dans la présentation des directions de l'INSD à la page 42 du document
- de présenter les salaires sur une même base avant de procéder aux comparaisons (page 57).

Les participants ont aussi indiqué le fait que deux points des termes de référence n'aient pas été traités par le consultant, il s'est agi du 1<sup>er</sup> et du 8<sup>ème</sup> point des attributions du consultant figurant dans les termes de référence.

### **III- ETUDE SUR LE PLAN DE FORMATION**

Afin de garantir la mise en œuvre de sa stratégie de lutte contre la pauvreté pour un développement durable, le Burkina Faso a besoin de statistiques désagrégées, pertinentes, fiables et qui soient d'actualité dans tous les secteurs de l'économie. Pour ce faire, le système statistique national d'information statistique est plus que jamais incontournable. Cependant force est de constater son déficit considérable en personnel statisticien et démographe. Pour renforcer ses effectifs et lui permettre de jouer pleinement son rôle, l'INSD envisage un plan de formation de statisticiens et connexes au profit du système statistique national. C'est dans ce cadre que s'inscrit la consultation de monsieur DALA René

L'exposé du consultant, a porté principalement sur les points suivants :

- Présentation de l'appareil statistique national,
- Evaluation des besoins en ressources humaines de l'appareil statistique pour sa dynamisation
- Définition d'une orientation de formation de statisticiens pour permettre de bâtir un appareil statistique performant.

L'appareil statistique national est constitué de:

- ✓ l'Institut National de la Statistique et de la Démographie ;
- ✓ des Directions Régionales de la Statistique et de la Démographie ;
- ✓ des Directions des Etudes et de la Plannification des Ministères ;
- ✓ des Directions Régionales de l'Economie et du Développement ;
- ✓ des Directions Régionales de l'Enseignement de Base ;

- ✓ des Directions Régionales de l'Enseignement Secondaire ;
- ✓ des Directions Régionales de la Santé ;
- ✓ des Grands Services Publics et Privés (DGPSA, DAEP, STC-PDES, DG/ ANPE, ONAC, CCIA, LONAB, SONABEL, SONABHY, CONAPO, UERD, INSS, IRSS, etc.).

Toutes ces structures possèdent des missions et des attributions bien définies avec des organigrammes bien élaborés. Dans la plupart de ces structures, il existe un plan d'action annuel avec un système de suivi du plan et du personnel. Cependant, 64% seulement de ces structures disposent d'un système d'écoute et d'expression des suggestions des agents. Tandis que les structures envisageant des stages de formation au cours des 5 ans à venir sont de 76%. Le consultant a mis l'accent sur le fait que dans ces structures:

- Le personnel statisticien et connexe est insuffisant;
- La grille salariale, statuts du personnel, règlement intérieur sont, démotivants ou peu favorables aux agents ;
- Une faible gestion informatisée du personnel (33%);
- Un système inefficace de suivi- évaluation du personnel;
- Une quasi-absence de plan de carrière pour les agents (33%);
- Une quasi-inexistence de système de motivation des agents (33%);
- Une faible participation des structures dans l'organisation de stages de formation au profit de leurs agents (39%).

Le tableau 1 présente les Besoins en personnel statisticiens et connexe dans tout le système national au cours des 5 prochaines années 2005-2010

**Tableau 1: Besoins en personnel statisticiens et connexe dans tout le système national au cours des 5 prochaines années 2005-2010**

	ATS	ADS	ITS	ISE	DEM	INF	SOC	ECO	EPB	BIO	ANTHR
Institut National de la Statistique et de la Démographie	51	41	19	14	22	3	0	1	0	0	0
Directions des Etudes et de la Plannification	21	23	16	4	4	4	1	0	1	0	0
Directions Régionales de l'Economie et du Développement	16	13	12	0	0	0	0	0	0	0	0
Grands Services Publics et Privés	4	4	6	6	9	2	2	3	6	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>92</b>	<b>81</b>	<b>53</b>	<b>24</b>	<b>35</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>1</b>

En fonction du nombre d'élèves étant en formation dans les écoles de statistique d'Abidjan, de Dakar de Yaoundé et de Ouagadougou<sup>1</sup>, le besoin effectif de statisticiens et de personnels connexes a formé est tel que l'expriment les tableaux 2 et 3.

**Tableau 2: Besoins en formation de personnels statisticiens pour le compte du SSN**

Type de personnel	Besoins
Ingénieur statisticien économiste	15
Ingénieur démographe	36
Ingénieur des travaux statistiques	85
Adjoint technique de la statistique	0
Agent technique de la statistique	62
<b>Total personnel statisticien</b>	<b>198</b>

**Tableau 3: Besoins en formation de personnels connexes pour le compte du SSN**

Type de personnel	Effectifs	Commentaires
Informaticien	9	A recruter sur place
Economiste	4	A recruter sur place
Sociologue	3	A recruter sur place
Epidémiologiste/Biostatisticien	7	A former
Anthropologue	1	A recruter sur place
<b>Total personnel connexe</b>	<b>24</b>	

Pour ce qui est des orientations, le consultant propose de profiter du cadre déjà existant et fonctionnel de l'ENAREF pour assurer la formation des ATS et des ADS et de poursuivre la formation des cadres supérieurs à l'extérieur (Abidjan, Yaoundé, Dakar). Cependant, il souligne la nécessité de:

- créer un comité de coordination des formations
- d'organiser souvent des rencontres avec les acteurs pour harmoniser la formation
- d'identifier et de recruter des formateurs

Ce second exposé a suscité des débats enrichissants, les participants ont validé l'étude en demandant au consultant de faire quelques corrections, il s'agissait de:

- Revoir la présentation du tableau 24 de la page 47, les participants préfèrent l'indicateur donnant le nombre de subalternes par cadre que le contraire.
- Corriger les informations recueillies sur la DEP- MITH, en fait il existe un service statistique animé par deux personnes, cependant il n'y a pas de statisticien géographe comme le précise l'étude à la page 23. l'intervenant a aussi demandé au consultant de préciser la nature des besoins (ingénieur de conception, ingénieur de travaux et agents d'exécutions) de la DEP- MITH.
- Revoir les pourcentages figurant sur la page 17 car ils ne correspondent pas aux sommations du tableau 13.

<sup>1</sup> A ce niveau on suppose que le PDSSN forme 20 ADS et 20 ATS durant 2004-2010



#### IV- ETUDE SUR LE SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE

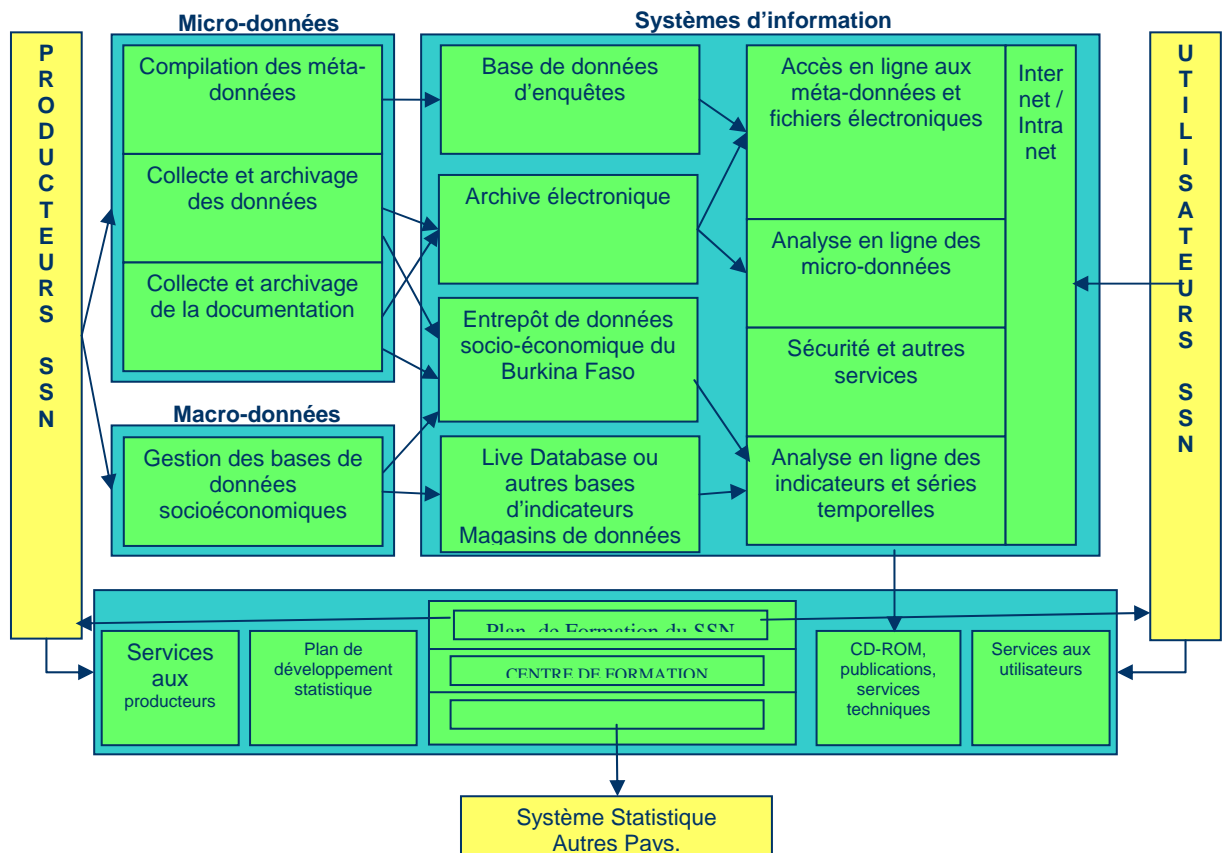
Les principaux objectifs assignés à la présente étude sont d'une part de doter l'INSD d'un plan d'équipement informatique opérationnel et d'autre part d'un système informatique intégré et cohérent pour l'ensemble du Système Statistique National. Monsieur Alexis CAPO-CHICHI consultant de l'étude a structuré sa présentation sur quatre points à savoir :

- Les orientations générales
- Le système d'information statistique cible
- Le portefeuille des projets informatiques
- L'évaluation financière

Le consultant a d'abord fait cas des insuffisances matérielles du SSN:

- 14,28 % des structures ne sont pas équipées d'ordinateurs
- On note l'absence d'outils de traitement statistique, de moyens humains, financiers et matériels
- On note des difficultés pour centraliser la collecte de l'information dans le cas des structures dispersées géographiquement
- On note le problème d'archivage et de diffusion de l'information

Le consultant a ensuite proposé un système d'information statistique cible comme présenté dans le tableau qui suit:



Après son exposé, des échanges ont eu lieu entre le consultant et les participants pour mieux comprendre l'exposé très technique qui a par ailleurs suscité de nombreuses inquiétudes quant à la mise en place du système. Ces inquiétudes ont

été dissipées par le consultant qui a démontré l'applicabilité du schéma informatique proposé et ses capacités à répondre aux besoins du système statique national. Il a par ailleurs rassuré les participants que certains aspects non approfondis comme la sécurité du système seront pris en compte dans la phase de mise en œuvre.

## **V- FICHER DES LOCALITES**

Le premier communicateur, en la personne de monsieur François ILBOUDO a présenté l'importance du fichier des localités et les aspects techniques tels que :

- le choix de l'unité de base, à savoir le village ou le secteur,
- les domaines de la vie socio- économique pris en compte dans le fichier des localités,
- le choix des indicateurs.

La mise en place du fichier des villages permettra de fournir une image cohérente, synthétique, significative des conditions de vie des populations et ceci, pour les besoins de la détermination des priorités des politiques de développement et de réduction de la pauvreté. Le choix du village ou du secteur comme unité de base répond au besoin de disposer de l'information dans la plus petite entité administrative possible. La liste des indicateurs est longue (53 indicateurs proposés par le consultant) mais la mise en place peut être étendue à d'autres indicateurs, ce qu'il faut noter c'est que l'adoption d'un noyau d'indicateurs pour le départ est nécessaire quitte à incorporer le reste des indicateurs de façon successive.

Le deuxième communicateur, en la personne de monsieur Jean Edouard Odilon DOAMBA a mis pour sa part l'accent sur les coûts afférents à la réalisation et à la valorisation de cet important fichier. Il ressort que l'exécution pratique du fichier nécessite une budgétisation de ces coûts au niveau des deux principales structures concernés en premier lieu que sont l'INSD et le MATD. La valorisation du fichier des localités consiste en sa publication sous forme de dictionnaire toponymique des villages, d'annuaire statistique des villages et des monographies départementales, régionales.

A la fin de ces exposés, les participants ont apporté des contributions pour l'amélioration du document et sa mise en œuvre pratique. Notamment :

- l'actualisation d'un certain nombre de concepts techniques dans différents secteurs tels que l'administration, l'éducation,
- La correction des données relatives aux effectifs des villages, départements etc.
- Des inquiétudes ont été soulevées quand à l'exécution pratique des activités dans la mesure où le budget compte sur les préfets pour la collecte de l'information et ne définit pas clairement les pertes pour ses derniers.

## CONCLUSION

Les deux jours de travaux enrichissants ont permis aux participants de valider les résultats des différentes études et de formuler des recommandations en vue de leur mise en œuvre diligente.

### Recommandations:

- l'application intégrale des réformes envisagées au sein de l'INSD,
- l'établissement d'une communication institutionnelle entre le personnel et la direction générale de l'INSD.
- la mise en place d'une bonne gestion interne des ressources pour réduire les inégalités entre les agents,
- l'établissement d'une relation professionnelle harmonieuse entre la direction générale de l'INSD et l'Agence comptable.
- la coordination des formations tant au niveau interne, qu'externe par les structures pérennes de l'INSD.

## **ANNEXE1: Les termes de références de la session**

### **Contexte**

La pauvreté touche une partie importante de la population burkinabé. Selon la dernière enquête sur les conditions de vie des ménages réalisée en 2003 par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) 46,4 % des burkinabé vivent en dessous du seuil de pauvreté. Cet indicateur s'est accru d'un point depuis la précédente enquête (1998). C'est dans l'objectif de faire efficacement face à une telle situation que le gouvernement burkinabè s'est engagé à asseoir, avec l'appui de la communauté internationale, une stratégie en faveur de la réduction de la pauvreté. Cette préoccupation a abouti à l'élaboration du document Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) qui constitue le cadre de référence de sa politique de développement.

Pour satisfaire les besoins d'information, particulièrement du CSLP, il a été mis en place un observatoire de la pauvreté, et du DHD, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, et diverses enquêtes statistiques à caractères socio-économiques ont été réalisées.

Ces actions, bien que très utiles, n'apportent cependant pas une réponse entièrement satisfaisante d'autant plus qu'elles ne garantissent pas la régularité et la pérennité de la production statistique. Elles doivent être complétées par la mise en place de systèmes d'enquêtes périodiques, régulières et avec la garantie de la disponibilité des capacités et moyens de leur réalisation.

L'étude « conception du fichier des villages » initiée par l'INSD avec l'appui de la Coopération Française, s'inscrit dans cette dynamique. Elle consiste en la création d'une banque de données multi-sectorielles sur les caractéristiques et conditions de vie dans les villages. Ce système d'informations en tant que maillon important du dispositif statistique pérenne du système statistique national contribuera au renforcement de l'ossature de ce même dispositif.

L'INSD a également réalisé avec l'appui du Projet de développement du système statistique national (PDSSN), trois (03) études sur les stratégies concernant le développement organisationnel, le développement des ressources humaines et le développement de la technologie de l'information.

Ces trois (03) études sont :  
l'étude sur le statut de l'INSD,  
l'étude sur le plan de formation,  
l'étude le schéma directeur informatique.

Les résultats de ces études contribueront à améliorer la stratégie de développement du système statistique.

## **Justification**

Dans le processus de décentralisation, afin d'aider les responsables à l'élaboration des stratégies de développement de chaque région, commune, département et village, il est indispensable de collecter, d'organiser et d'analyser un ensemble d'informations d'ordre démographique, économique, social et culturel pour constituer une banque de données. Cet ensemble d'informations synthétisées dans un document sera un outil bien adapté qui facilitera la confection des programmes de développement des collectivités locales et des circonscriptions administratives de l'ensemble du pays. Il répond ainsi à l'objectif global du Projet de développement du système statistique national (PDSSN) qui est « d'améliorer la décision de politique, fondée sur des données quantitatives actualisées et fiables qui aideront à suivre les progrès réalisées vers l'atteinte des objectifs de développement au niveau national y compris ceux de la réduction de la pauvreté et les objectifs de développement du millénaire ».

Le Fichier des villages sera un instrument de décision/action en matière d'aménagement du territoire : en classant selon leur localisation des données multiples qui peuvent traduire des ressources du milieu, ou des contraintes particulières, c'est un outil précieux qui prend en compte la dimension fondamentale des zones rurales et peut permettre de préparer des décisions d'interventions.

Par ailleurs, la représentation cartographique des données, à laquelle le fichier se prête facilement, assurera la visualisation rapide de paramètres différents et sera donc précieuse pour aider l'aménagiste à prendre des décisions.

Quand aux résultats des trois études sur les stratégies, ils permettront d'élaborer un plan d'action de mise en œuvre des applications en vue de contribuer à l'atteinte des objectifs de développement du système statistique national.

## **Objectifs de l'atelier**

L'objectif global du présent atelier est d'impliquer le maximum d'acteurs du système statistique national (utilisateurs et producteurs de données statistiques) dans l'appropriation des documents de travail. Il s'agit donc d'amener l'ensemble des participants à soutenir et adopter le fichier des localités du Burkina Faso comme une base de données, actualisée périodiquement, sur les principaux indicateurs des conditions de vie des populations dans les communes et les villages du Burkina Faso, à apporter leurs conseils et suggestions pour la mise en œuvre des applications des études sur le statut, le plan de formation, le schéma directeur informatique.

De façon spécifique, l'atelier vise à :

Arrêter une liste d'indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs permettant de fournir une image cohérente, synthétique, significative des conditions de vie des populations ;

Impliquer les participants provenant des services du ministère en charge de l'administration territoriale, notamment les collectivités locales, et les différents

services déconcentrés des départements ministériels et diverses institutions dans l'alimentation de la base des données du fichier ;  
Cerner les possibilités et déterminer les procédures de mise en application effective du fichier des localités.  
Développer les applications possibles des études réalisées.

## **Résultats attendus**

Au terme des travaux de l'atelier, les principaux résultats suivants devront être atteints :

Le principe de l'élaboration du fichier des localités du BF est adopté par l'atelier ;

Les principaux indicateurs constituant le fichier sont retenus ;

Les principaux départements ministériels et institutions, notamment ceux déconcentrés, se sont impliqués pour soutenir et alimenter la base des données du fichier ;

Une résolution est prise par les participants pour convaincre les responsables des différentes administrations d'inscrire dans leur budget de fonctionnement la prise en compte des coûts de confection et de l'alimentation en données statistiques du fichier des localités du Burkina Faso ;

Des apports en vue de l'application des résultats des études réalisées.

Participants

Une centaine de participants venant des régions, des départements ministériels et diverses institutions sont concernés par l'atelier (cf. annexe).

Date, durée et lieu de l'atelier

L'atelier se tient à Ouagadougou au RAN Hôtel Somkiéta du 12 au 13 septembre 2005.

## **Animation de l'atelier**

L'atelier sera animé par des cadres de l'INSD, notamment des directions suivantes : Direction de la coordination et de la coopération statistiques (DCCS), Direction des études économiques (DEE), Direction des statistiques générales (DSG) avec l'appui des services techniques du MATD, notamment la direction des études et de la planification (DEP) de ce ministère.

## **Organisation de l'atelier**

L'atelier sera organisé sous forme de travaux en séances plénières. Deux communications seront présentées :

Communication 1 : Conception du fichier des localités du Burkina Faso : principaux indicateurs et méthode de collecte des données du fichier

Communication 2 : Valorisation du fichier des localités et évaluation des coûts de sa réalisation.

Les rapports des trois (03) études respectivement sur le statut, le plan de formation, le schéma direction informatique seront présentés.

## **ANNEXE2: Programme de la session**

### Pour la journée du 12 septembre 2005

8h30 à 9h: accueil et installation des participants

9h à 9h 15: Discours d'ouverture des travaux par le MEDEV

9h 15 à 10h 45: Présentation de l'étude sur le statut par le consultant OUATTARA Marcel suivie de discussions

10h 45 à 11h 15: Pause

11h 15 à 12h 45: Présentation de l'étude sur le plan de formation par le consultant Dala René suivie de discussions

12h 45 à 14h: Pause

14h à 15h30: Présentation de l'étude sur le schéma directeur informatique par le consultant Capo Chichi suivie de discussions.

A partir de 15h 30: suspension des travaux

### Pour la journée du 13 septembre 2005

8h 30 à 10h 30 communication sur la conception du fichier des localités: principaux indicateurs, méthodologie de collecte de données et calendrier de mise en œuvre par le DCCS François ILBOUDO suivie de discussions

10h 30 à 11h: pause

11h à 13h: communication sur la valorisation du fichier des localités et évaluation des coûts de sa réalisation par monsieur Jean Edouard DOAMBA suivie de discussions

13h à 14h pause

14h à 14h 30: lecture du rapport

14h 30 à 15h: Discours de clôture

**ANNEXE3: Liste des participants à la session**

<b>NOMS &amp; PRENOMS</b>	<b>STRUCTURE</b>
BOUDA SEYDOU	MEDEV
OUATTARA BAMORY	INSD
KONATE DRISSA	DEP/MFB
DIMTOUMDA THEOPHILE	DEP/MTEJ
KABORE HAMADO VICTOR	DEP/MATHRH
NIAMBA EVARISTE	ONAC
SAWADOGO JANVIER	DEP/SANTE
DOAMBA J E ODILON	DRSD/EST
OUEDRAOGO BOUREIMA	DRSD/HB
GUEBRE MOUSSA	DEP/MPT
BAMBARA DANIEL	DGEP
KONATE SEYDOU	DEP/MESSRS
OUEDRAOGO MARIAM	DEP/MCE
DIALLO NOUTIOUN	DCD/DSI
TIENDREBEOGO PAUL	INSD
OUEDRAOGO G GEORGES	DEP/MECV
TIENDREBEOGO SERGE	MEDEV
KANKOUAN JUSTINE	DEP/SANTE
COMPAORE MAXIME	MESSRS
ILBOUDO HERVE	CBC



BELEM MAMADOU	MCPEA
KIENDEGA KOUKA S	DEP/MASSN
KIENTEGA WILFRIED	DGTCP
SANE/CONGO AÏSSATA	INSD
SOMDA N RIGOBERT	INSD
OUATTTARA ALAIN THIERRY	MIN DEFENSE
MILLOGO JACOB	MATD
GUIBRE SILVESTRE	MCPEA
NABOLE MARIE DENISE	DEP/MATD
OULENE GASTON	MSL
BATIONO XAVIER	ANPE
OUEDRAOGO P ROBERT	MEBA
DABIRE BONOUDAGA	STC PDES
OUEDRAOGO N IDRISSE	PERGE
KABORE O FLELIX	BCEAO
SANOU ZAKARIE	INSD
KOMPAORE ALAIN	MAE/CR
BAYILI DAOUDA	CEFIR
OUOBA VALENTIN	ENAM
SABO TIORO	INSD
ILBOUDO FRANCOIS	INSD
KABORE MARTIN	MEDEV

GOROU DYIBELEROU	DRED/HB
SANOGO BOULAYE	DRED/MANGA
MAÏGA MOUSSA	DRED/BMH
LANKOANDE OUMAROU	DRED/CASCADE
BAWAR OUSMANE	DRED/EST
GANOU ISSIFOU	DRED/NORD
DABIRET N CHRISTOPHE	DRED/SAHEL
LOYARA TELEHO	DRED/SO
BADJI GEORGES	INSO
KONE DRAMANE	INSO
DENNI M ANTOINETTE	INSO
LOMPO FIDELE	SPONG
KYEDREBEOGO BEATRICE	CCIAB
AYEREGOURA A ALFRED	DGTCP
OUEDRAOGO KOUKA	INSO
BIDIGA NOE	DGD/CL
TRAORE MOUSSA	INSO
DALA RENE	DRED/KAYA
BADO BLAISE	WERD/UO
SORGHO GEORGES	MEDEV
GUENDE HAMADO	MECV
OUEDRAOGO YACOUBA	MTEZ

OUATTARA BAMORY	DGAT/DLR
OUATTARA SOUTEGMANE	DRED/PCL
KONE MOCHEL	INSD
YAMEOGO CLEMENT	MRA
SANKARA MOUSSA	MPDH
ZANGO ROGER	SECIS
DIAO HAMIDOU	MITH
TAPSOBA CLAUDE OBIN	IGB
DIARRA DRAMANE ERNEST	MATD
KAMBOU BERNABE OLLO	CES
YAGO NAMARO	INSD
KANO HAMISSOU	INSD
OUEDRAOGO T MICHEL	DRED/CO
NANA OUSMANE	DRED/CE
KABORE NAHLA	DEP/SANTE
BAMBARA CALIXTA	DEP/MPF